

CONDITIONS PARTICULIERES DE SERVICE SOLUTIONS WEB SYNCHRO ET MAIL SYNCHRO

20/10/2008

1. OBJET

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles BOUYGUES TELECOM met en œuvre les moyens nécessaires à la fourniture au Client des solutions WEB SYNCHRO et E-MAIL SYNCHRO et des services qui y sont associés.

Les Conditions Particulières font partie intégrante du Contrat de Service et sont soumises aux conditions générales « Fixe, Internet et Convergence » de BOUYGUES TELECOM (ci-après « Conditions Générales »)

2. DEFINITIONS

-Service : désigne tout ou partie des solutions WEB Synchro et Mail Synchro fourni par BOUYGUES TELECOM au titre des présentes

Les autres termes comportant une majuscule dans la suite du présent document et dont la définition ne figurerait pas au présent article sont définis dans les Conditions Générales.

3. DESCRIPTION DU SERVICE

Au titre du Service, le Client bénéficie de tout ou partie des services décrits ci-après.

Les Services Web Synchro et E-Mail Synchro ne peuvent être souscrit

qu'en complément de l'offre Accès Synchro Fixe ou d'une offre de la gamme Business Synchro de BOUYGUES TELECOM, au titre desquelles les Sites du Client sont raccordés par une Liaison d'accès.

Les caractéristiques techniques du Service sont plus amplement décrites dans les STAS qui lui sont applicables, remises au Client lors de la souscription du Service.

3.1 Solution E-Mail Synchro

La solution E-Mail Synchro consiste en la fourniture d'un ensemble de Services de messagerie électronique permettant notamment de recevoir et d'envoyer des courriers électroniques via Internet.

Il est précisé que dans tous les cas, BOUYGUES TELECOM ne peut être tenue responsable du contenu ou de l'intégrité des messages émis ou reçus par le Client.

3.1.1 Services de base

a. Hébergement de Boîte mail

BOUYGUES TELECOM fournit au Client un service d'hébergement des boîtes aux lettres (ci-après « BAL ») du Client proposant les principales fonctionnalités de messagerie suivantes :

- accès à la BAL par logiciel de messagerie compatible POP3, IMAP4, SMTP.

- Espace de messagerie personnel : ce service permet aux Utilisateurs du Client disposant d'une BAL hébergée par BOUYGUES TELECOM, d'accéder depuis tout poste équipé d'un accès internet et d'un navigateur.

- Gestion partagée de calendrier.
- Gestion partagée des contacts.
- Gestion des tâches.

BOUYGUES TELECOM fournit au Client pour ses BAL un espace de stockage équivalent à 500 Mo par BAL commandée. Le Client a la faculté de commander une extension de la capacité attribuée à ses BAL par paliers de 1 giga-octet, cette extension étant alors facturée aux conditions tarifaires en vigueur.

En cas de dépassement de la capacité de stockage pour une BAL donnée, l'Utilisateur devra réduire la taille des informations stockées afin de pouvoir utiliser le service dans des conditions normales. A défaut les nouveaux messages reçus sur cette BAL pourront être refusés.

Le nombre maximal de BAL utilisables par le Client correspond au nombre d'Utilisateurs du Client défini dans le Bon de Commande.

La gestion des BAL (création, suppression, modification) est effectuée directement par le Client, en ligne, par l'intermédiaire d'une interface Web mise à sa disposition à cet effet.

b. Espace de stockage Utilisateurs

Ce Service consiste en un service de sauvegarde de donnée permettant à un Utilisateur de stocker et de partager en ligne des données qui lui sont propres, dans les limites définies dans le document tarifaire en vigueur.

Le Service, commercialisé par BOUYGUES TELECOM, est basé sur un/des logiciel(s) développé(s) et édité(s) par la société AGEMATIS.

Les conditions d'utilisation du/des logiciels précité(s) sont définies dans la licence proposée par l'éditeur du logiciel, qui lie le Client directement à l'éditeur. Le Client s'engage à accepter les termes et conditions de ladite licence préalablement à la création de son compte d'accès au Service.

3.1.2 Services optionnels

BOUYGUES TELECOM met à la disposition du Client un ensemble de services optionnels. Ces services optionnels sont décrits ci-après et l'éventuelle tarification liée à leur utilisation est précisée dans le document tarifaire de BOUYGUES TELECOM en vigueur

a. Solution Internet Sécurité

Ce Service optionnel consiste en une solution de sécurité qui permet au

CONDITIONS PARTICULIERES DE SERVICE SOLUTIONS WEB SYNCHRO ET MAIL SYNCHRO

20/10/2008

Client de bénéficier d'un outil limitant les risques d'intrusion (Fire-wall) et/ou d'infection (anti-virus et anti-spyware) des micro-ordinateurs de ses Utilisateurs notamment par un virus informatique.

Le Service commercialisé par BOUYGUES TELECOM est basé sur un/des logiciel(s) développé(s) et édité(s) par la société F-SECURE.

Les conditions d'utilisation du/des logiciels précité(s) sont définies dans la licence proposée par l'éditeur du logiciel, qui lie le Client directement à l'éditeur. Le Client s'engage à accepter les termes de ladite licence préalablement à toute utilisation du/des logiciel(s).

b. Service Synchro Mail Mobile

Ce service optionnel permet d'accéder depuis un terminal compatible (PDA, Smartphone...) aux données de la messagerie du Client (BAL, agendas, contacts...) hébergé par BOUYGUES TELECOM conformément aux modalités prévues à l'article 3.1.1 des présentes Conditions Particulières.

Le Service permet ainsi aux Utilisateurs du Client, à partir de leur terminal compatible :

- de recevoir et d'envoyer des emails,

- de gérer leur calendrier, leur carnet d'adresse et leur gestionnaire de tâches,

Le Service nécessite l'utilisation du Réseau Mobile de BOUYGUES TELECOM, à ce titre l'accès au Service est soumis à l'acceptation préalable des Conditions Particulières applicables au Service Mobile de BOUYGUES TELECOM.

3.2 Services Web Synchro

Les Services Web Synchro correspondent à tout ou partie des services décrits ci-après. Les caractéristiques techniques de ces services sont plus amplement détaillées dans les STAS du Service.

3.2.1 Services de base

Le Service comprend les services de base suivants :

a. Hébergement Web

1. Ce Service consiste en une solution d'hébergement d'un site Internet professionnel du Client (ci-après « Site Internet ») sur un serveur mutualisé exploité par BOUYGUES TELECOM, étant précisé que la création et la gestion du Site Internet relève de la seule responsabilité du Client.

L'espace disque maximum alloué au Client au titre de l'hébergement est indiqué dans les Prix Publics Entreprises de BOUYGUES TELECOM en vigueur. Ce volume correspond à l'ensemble des données présentes sur le Site Internet du Client (page, image, etc.).

L'administration du site Internet est réalisée directement par le Client, en ligne, à partir des outils mis à sa disposition à cet effet (interface web,...).

BOUYGUES TELECOM fera son possible pour maintenir l'accès au site Internet hébergé, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Toutefois, l'accès pourra être interrompu pour les raisons évoquées dans les présentes Conditions, notamment pour des raisons d'opérations de maintenance

2. Le Site Internet du Client étant hébergé sur un serveur mutualisé avec d'autres sites Internet, le Client s'interdit, dans le cadre de l'utilisation du Service, toute action pouvant causer un préjudice à BOUYGUES Telecom ou aux autres clients du Service d'hébergement.

Le Client s'interdit à ce titre de modifier tout élément ne relevant pas strictement de son propre site Internet.

De même, le Client s'engage à ne pas avoir une utilisation du Service d'hébergement susceptible d'engendrer une surconsommation de bande passante, c'est à dire une consommation manifestement supérieure à la moyenne de bande passante constatée pour des sites internet similaires.

Le Client s'interdit de louer, revendre ou transmettre à un tiers l'espace disque qui lui est alloué par BOUYGUES TELECOM

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès au Service dans les conditions prévues aux présentes.

3. BOUYGUES TELECOM ne peut être tenue pour responsable du contenu du site Web, en particulier BOUYGUES TELECOM n'est pas responsable des données prohibées, illicites, illégales, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou portant atteinte aux droits des tiers et notamment à un droit de propriété intellectuelle que de données ou des services présents sur le site Web affecteraient.

CONDITIONS PARTICULIERES DE SERVICE SOLUTIONS WEB SYNCHRO ET MAIL SYNCHRO

20/10/2008

Le Client déclare que la forme et le contenu de son Site Internet y compris les liens hypertextes présents sur le Site Internet, respectent l'ordre public et n'enfreignent ni les droits de tiers, ni les dispositions des présentes Conditions Particulières, ou une législation ou une réglementation applicable, notamment en matière de protection des mineurs (pornographie, pédophilie, etc.), d'apologie de crimes contre l'humanité, d'incitation à la haine raciale, au crime, au délit, au suicide, à la violence, au terrorisme, de règles de la concurrence et de comportement loyal en matière commerciale.

Le Client est responsable du non-respect de ces textes, tant vis-à-vis des tiers que de BOUYGUES TELECOM. conformément à la loi 2004-575 du 21 juin 2004, BOUYGUES TELECOM pourra bloquer, sans préavis, l'accès au Site Internet du Client s'il lui était notifié, que ledit Site Internet contient un élément illicite.

Ce blocage ne donnera lieu à aucun dédommagement de la part de BOUYGUES TELECOM. BOUYGUES TELECOM se réserve le droit de ne pas donner suite au blocage en cas de demande que BOUYGUES TELECOM jugera abusive. Le Client supportera les conséquences de toute action

et notamment l'ensemble des frais et condamnation qui pourraient être imputés à BOUYGUES TELECOM du fait du Site Internet du Client.

BOUYGUES TELECOM aura la possibilité de suspendre ou de résilier le Contrat en cas de non-respect du présent article dans les conditions prévues à l'article « Suspension – Résiliation ».

4. L'attention du Client est attirée sur le fait qu'il lui appartient de réaliser des sauvegardes des éléments présents sur son Site Internet, lors de chaque modification, et de manière périodique pour toutes les données sensibles. En cas de disparition des éléments présents sur votre site Internet, le Client devra utiliser ses propres fichiers sauvegardés afin de rétablir son Site Internet dans l'état initial. La responsabilité de BOUYGUES TELECOM ne pourra être engagée en cas de perte de données, par le Client dans le cadre de l'usage du Service.

5. En cas de cessation du Service, pour quelle que cause que ce soit, BOUYGUES TELECOM a la possibilité de bloquer l'accès au Site Internet, et de supprimer

les éléments présents dans le Site Internet.

En cas de cessation du Service, le Site Internet pourra, pendant une période transitoire, continuer à être consulté par tout internaute et ce tant que BOUYGUES TELECOM n'aura pas désactivé le Site Internet de son serveur.

Par ailleurs, même après la désactivation du Site Internet, celui-ci pourra continuer à être consulté notamment à partir des pages caches présentes sur l'ensemble des serveurs reliés au réseau Internet.

Si le Client souhaite conserver des données insérées dans le Site, ce dernier s'engage à les sauvegarder au plus tard le jour précédant le jour de la cessation du Service. À défaut, ces données pourraient être supprimées sans pouvoir être récupérées.

b. Hébergement FTP

Au titre de ce Service BOUYGUES TELECOM met à la disposition du Client un espace de stockage de données accessibles via le protocole FTP selon les modalités techniques définies dans les STAS du Service.

c. Espaces Collaboratifs

Le Client bénéficie d'un accès à un outil de création de sites collaboratifs de type Intranet ainsi que l'allocation d'une capacité de stockage externalisée.

Les sites ainsi créés par le Client permettent d'accéder à des outils collaboratifs tels que :

- espaces de partage de documents entre collaborateurs,
- Wiki d'entreprise
- Forum de discussion
- gestion de calendrier partagé.

Les caractéristiques techniques de ce service sont plus amplement détaillées dans les STAS du Service.

d. Espace de stockage Entreprise

Ce Service consiste en un service de sauvegarde de données, permettant au Client de stocker et de partager en ligne, des données communes à ses Utilisateurs, dans les limites de volume définies dans le document tarifaire en vigueur.

Le Service, commercialisé par BOUYGUES TELECOM, est basé sur un/des logiciel(s) développé(s) et édité(s) par la société AGEMATIS.

Les conditions d'utilisation du/des logiciels précité(s) sont définies dans la licence proposée par l'éditeur du logiciel, qui lie le Client directement à

CONDITIONS PARTICULIERES DE SERVICE SOLUTIONS WEB SYNCHRO ET MAIL SYNCHRO

20/10/2008

l'éditeur. Le Client s'engage à prendre connaissance et à accepter les termes et conditions de ladite licence préalablement à la création de son compte d'accès au Service.

e. Nom de domaine

Au titre de ce service, le Client a la possibilité de mandater BOUYGUES TELECOM pour la création et l'enregistrement ou le changement de délégation des noms de domaines en .fr, .com, .net, .org, .eu, .info, .biz. L'enregistrement est effectué par un organisme compétent sous son entière responsabilité, selon ses propres règles et sous réserve de disponibilité du nom concerné.

BOUYGUES TELECOM ne pourra être tenue responsable dans le cas d'un refus de création / enregistrement d'un nom de domaine.

Le Client est parfaitement informé que BOUYGUES TELECOM n'effectue aucune recherche d'antériorité de nom de domaine demandé et qu'il appartient au Client de s'assurer de la disponibilité effective de son nom de domaine, tout en veillant au respect des obligations légales en matière de droit des tiers.

Le Client s'engage également à respecter les règles de nommage applicables aux noms de domaine en « .fr » disponibles sur le site de l'autorité de tutelle (<http://www.afnic.fr>).

En cas de non-disponibilité ou rejet de dépôt par l'AFNIC, BOUYGUES TELECOM pourra engager des démarches administratives pour déposer un autre nom de domaine, proposé par le Client, en lieu et place du premier.

Le Client s'engage à fournir à BOUYGUES TELECOM des informations actualisées et complètes dans le formulaire de souscription au Service fourni en annexe du Bon de Commande.

Changement de délégation du nom de domaine (transfert)

Le Client a la possibilité de déléguer la gestion de son (ses) nom(s) de domaine(s) auprès de BOUYGUES TELECOM après avoir retiré sa délégation à son prestataire précédent, sous réserve de l'acceptation par celui-ci de la demande de changement de délégation, lorsqu'une telle acceptation est requise.

Le Client s'engage à mettre à disposition de BOUYGUES TELECOM les pièces justificatives nécessaires.

L'attention du Client est attirée sur le fait que l'opération de changement de délégataire est susceptible d'entraîner une perturbation dans la réception et l'envoi des e-mails du Client, ainsi que dans l'accès au site Internet du Client hébergé par BOUYGUES TELECOM selon les

modalités décrites à l'article 3.2.1 a ci-dessus.

f. Référencement

Référencement standard

Le Client bénéficie au titre de ce Service de prestations destinées à référencer son site internet sur des annuaires et des moteurs de recherche présents sur Internet.

Dans ce cadre, BOUYGUES TELECOM assure, par l'intermédiaire de ces partenaires et à titre d'obligation de moyens, les prestations suivantes :

- le Référencement du Site Internet auprès des principaux annuaires et moteurs

- l'établissement d'un rapport de référencement

- la mise à disposition, en ligne, d'un Logiciel de suivi et de relance des moteurs de recherche

Les moteurs prennent en compte les mots clés désignés, par ordre d'importance, en tenant compte de la catégorie/activité du site. Il faut compter 10 à 15 mots en moyenne

Référencement avancé

Le référencement avancé inclut, en sus des prestations décrites ci-dessus, l'optimisation du site Internet du Client pour un meilleur résultat sur les moteurs et annuaires de recherche. Cette prestation comprend :

- l'audit du site et des pages web
- l'optimisation de la structure et du code source du site,
- un référencement manuel sur les moteurs et annuaires de recherche

Le Client s'engage à fournir dans le formulaire de commande du Service, l'ensemble des informations demandées par BOUYGUES TELECOM et/ou ses partenaires.

BOUYGUES TELECOM ne prend aucun engagement en ce qui concerne d'éventuelles retombées commerciales et/ou financières pour le Client liées à la prestation de référencement et n'encourra aucune responsabilité à ce titre.

7. Résiliation

Les Services Web Synchro et E-mail Synchro sont souscrits sans période minimale d'engagement et peuvent être résiliés à tout moment par le Client. La résiliation des services sera effective le mois suivant la réception de la demande par BOUYGUES TELECOM.

8. Conditions Financières

Les tarifs applicables au Service sont définis dans le document tarifaire de BOUYGUES TELECOM en vigueur à la date de souscription du Service.

9. Obligations spécifiques du Client au titre du Service

CONDITIONS PARTICULIERES DE SERVICE SOLUTIONS WEB SYNCHRO ET MAIL SYNCHRO

20/10/2008

9.1 Le Client s'engage :

- à respecter les termes et conditions des licences d'utilisation de tout logiciel utilisé dans le cadre du Service Internet.

- à respecter les codes de conduite, usages et règles de comportement qui sont diffusés sur les sites Web,

- à ne pas accéder ou tenter d'accéder de manière illicite à d'autres réseaux ou systèmes informatiques connectés au Service Internet,

- à ne pas utiliser le Service Internet pour propager des virus, cheval de Troie ou autres programmes destinés à nuire, à ne pas pratiquer d'actes, sous quelque forme que ce soit, de piratage informatique.

9.2 BOUYGUES TELECOM n'exerce pas de contrôle a priori sur les pages personnelles, courriers électroniques ou toute donnée échangée par le Client par le biais du Service Internet et n'assume aucune responsabilité quant à leur contenu. Le Client est seul responsable des informations stockées sur ses pages personnelles et/ou contenues dans ses courriers électroniques.

Le contenu des pages personnelles du Client devra respecter les dispositions des lois et règlements en vigueur et notamment de la loi du 1er Août 2000 ou toute loi ultérieure qui viendrait la compléter ou la remplacer.

Le Client s'engage à traiter l'ensemble des réclamations, notamment de type « abuse », liées à son utilisation du Service Internet.

9.3 Le Client s'engage expressément à ne pas utiliser le Service Internet à des fins illégales et notamment d'une manière :

- qui contrevienne à l'ordre public et aux bonnes moeurs, notamment par l'inclusion d'éléments tels que, sans que cette liste ne soit exhaustive ou limitative, des éléments à caractère pornographique, de proxénétisme ou de pédophilie, ou encore à caractère violent, le contenu étant susceptible d'être vu par des mineurs ;
et/ou

- qui contrevienne aux intérêts légitimes des tiers ou de BOUYGUES TELECOM, et notamment par voie d'insulte ou de diffamation, ou qui porte atteinte à la vie privée d'autrui ou aux droits de la personnalité, ainsi qu'aux droits patrimoniaux ou extra-patrimoniaux de tiers, en particulier aux droits des auteurs sur leurs oeuvres ou aux titulaires de droits de propriété intellectuelle par la commission d'actes de contrefaçon, y compris dans le cadre d'adresses URL qu'il utiliserait ;
et/ou

- qui revête le caractère d'appel au meurtre, d'incitation à la haine raciale ou de négation des crimes contre l'humanité

9.4 Le Client s'interdit d'utiliser le Service Internet en vue de la diffusion de courrier électronique à des

fins publicitaires ou promotionnelles, ainsi que l'envoi en masse de courriers électroniques non sollicités.

9.5 Le Client est seul responsable du contenu des Services Internet qu'il pourrait consulter par le biais du Service Internet.

9.6. Le Client reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et, en particulier, des performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations ainsi que de la possibilité d'interruptions, lenteurs et inaccessibilités au réseau Internet ou à certains Services Internet ou contenus et, en particulier, du fait que les transmissions de données peuvent être saturées à certains moments de la journée, faits dont BOUYGUES TELECOM ne pourra en aucun cas être tenue responsable.

Le Client reconnaît que, du fait de la nature du réseau Internet, les données circulant sur ce réseau ne sont pas protégées contre toute forme d'intrusion y compris par voie de piratage. Dès lors, le Client reconnaît avoir été averti que BOUYGUES TELECOM ne peut en aucun cas assurer la confidentialité de quelque information que ce soit qui soit transmise sur Internet et qu'il appartient

au Client de mettre en oeuvre les modalités nécessaires afin de préserver la confidentialité des informations qu'il transmettrait sur le réseau Internet.

Par ailleurs, le Client devra également assurer la protection des données et/ou logiciels stockés sur son ordinateur à partir duquel il bénéficie du Service Internet contre toute forme de contamination par des virus et/ou de tentative d'intrusion par piratage, BOUYGUES TELECOM ne pouvant en aucun cas en être tenue pour responsable.

En tout état de cause, les transmissions effectuées sur Internet le sont aux seuls risques et périls du Client.

9.7 BOUYGUES TELECOM demeure étrangère aux relations que le Client pourra nouer, au travers de l'utilisation du Service Internet, avec tout tiers dans le cadre d'opérations de toute nature et notamment commerciales, ces dernières ne concernant exclusivement que le Client et le tiers concerné.